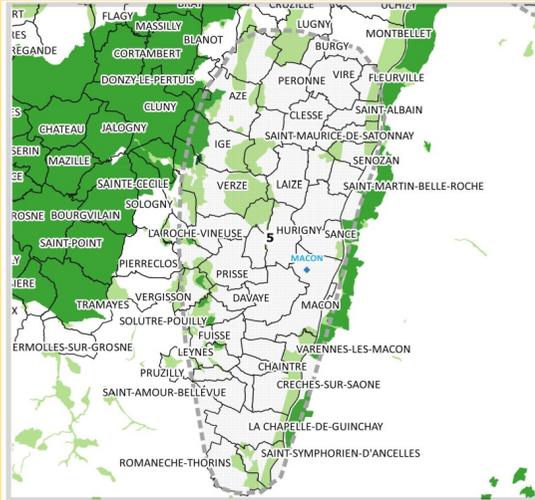




## Enjeux et leviers pour nos territoires

MÂCONNAIS

### Les espaces naturels remarquables du Mâconnais



- Espace naturel sensible
- Zone Natura 2000
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

### BILAN DES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE



Urbanisme

- Secteur fortement urbanisé, avec une urbanisation linéaire sur certains secteurs et qui évolue plus rapidement que la moyenne départementale
- Secteur très fragmenté, pressions urbaines importantes



Agriculture

- Secteur dominé par la viticulture sur les coteaux, mais également par les grandes cultures dans la plaine, induisant une faible part de prairies permanentes
- L'importance de la viticulture génère des Indices de Fréquences de Traitement (IFT) élevés, ce qui se traduit par un apport important en produits phytosanitaires, et donc des pressions agricoles majeures sur ce secteur



Forêt  
Bocage

- Secteur faiblement boisé, surtout dans la partie nord du territoire
- Secteur présentant une densité de haies et autres éléments bocagers faible, les espaces viticoles étant souvent synonyme d'un faible développement des linéaires de haies

### QUELQUES ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES



Bruant ortolan

© Aurélien Audevard



Circaete Jean-le-Blanc

© Guy Bourderionnet



Râle des genêts

© Emile Barbelette



### LES ENJEUX PAR TYPE DE MILIEUX



- Restaurer les continuités écologiques en comblant les ruptures, notamment celles créées par la ligne de train grande vitesse vers la Roche-Vineuse
- Préserver l'intégrité des massifs sur les coteaux du Mâconnais malgré les grandes infrastructures de transport linéaires qui constituent des barrières et maintenir les continuités vers les autres massifs, tout en favorisant une sylviculture durable



- Maintenir une occupation du sol adaptée à un développement du bocage, conserver les haies existantes, maintenir et préserver les prairies alluviales fragilisées et morcelées par les retournements visant à une mise en culture des terres
- Conserver les haies et un bocage de qualité entre Mâconnais et Beaujolais, en vue notamment de renforcer les principaux corridors inter-régionaux vers le Sud



- Identifier les pelouses calcicoles de la Côte Mâconnaise et des sites Natura 2000 en vue de mieux les préserver, et éviter le fractionnement de ces prairies



- Maintenir et restaurer la fonctionnalité des zones humides et des champs d'expansion des crues en vallées alluviales



- Lutter contre les pressions qui fragilisent les cours d'eau et milieux humides (retournement des prairies alluviales, comblement des mares, embroussaillage de certains marais, diffusion des espèces invasives...)

### LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

- ▶ **Rétablir les continuités écologiques** entre la côte et la plaine en lien avec les infrastructures de transport et l'extension urbaine
- ▶ Limiter l'enfrichement et l'urbanisation de la côte **en préservant une diversité écopaysagère** en zone viticole et **restaurer les pelouses calcaires**